



VIVRE A

MOUTHIERS-SUR-BOËME

Le mot du Maire

Suffisamment évolués pour mettre en œuvre les techniques les plus sophistiquées pour détruire, nous ne le sommes pas encore assez pour bâtir la paix.

Combien de vies ?

Que dirons-nous aux parents ?

Combien de temps ?

Pourquoi ?

Avons-nous tout fait pour l'éviter ?

Et les Litvaniens ?

Les Lettoniens ?

Les Palestiniens ?

Il nous faut encore tellement travailler, éduquer, informer, apprendre !

J'espère que nous saurons tout faire pour que les générations qui nous suivent apprennent mieux que nous à gagner la justice et la paix.

Réunion du Conseil Municipal du 11 janvier 1991

PRÉSENTS : MM. GERMON, TAMAGNA, BOUREAU, JOBIT, BRÈGEAS, DESVAGES, CRUEIZE, DEDIEU, GACHINOIS, BONNET, THUILLIER, M^{me} FORGERON, MANANT, VALLAT, DISCOUR.

Absents excusés :

MM. LATHIÈRE, BARBE, M^{me} PORTE

Secrétaire de séance :

M. DESVAGES

• CENTRE COMMERCIAL

Monsieur le Maire tient informé le Conseil Municipal du déroulement de l'opération et notamment du dépôt de la

demande de permis de construire faite conjointement par la commune et l'Office Départemental HLM.

• QUESTIONS DIVERSES

Révision plan d'occupation des sols

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de fixer une date de réunion commune entre la Commission d'Urbanisme et les services de l'Équipement concernant la révision du Plan d'Occupation des Sols. La date du samedi 26 février (14h) est retenue.

Stage d'insertion

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Préfecture de la région Poitou-Charentes a versé dans les caisses de Monsieur le Receveur Municipal la subvention concernant le stage d'insertion professionnelle, géré par la MJC de Mouthiers.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de verser au compte de la

MJC Mouthiers, la somme de 110 000 F. représentant un acompte de la subvention annuelle allouée à la MJC et qui sera inscrite au budget primitif 1991 à l'article 657 (subventions) afin de permettre le bon déroulement du stage d'insertion.

Éclairage public

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal sa délibération du 16/11/90 concernant l'éclairage public et notamment la recherche de prestataire de service. A ce jour, la commune n'a reçu que deux propositions :

- celle du Syndicat Départemental d'Électrification de la Charente ;
- celle de l'Entreprise TELEPH'ÉLEC SERVICES (entreprise locale).

Après avoir étudié les coûts de revient pour chaque entreprise, le Conseil Municipal porte son choix sur l'entreprise TELEPH'ÉLEC SERVICES, demande à cette entreprise d'établir un contrat annuel révisable en novembre de chaque année, et enfin autorise Monsieur le Maire à signer le contrat à intervenir.

Réunion du Conseil Municipal

Suite

□ Ramassage des ordures ménagères

Monsieur le Maire présente l'avenant au contrat passé en janvier 1990 entre la commune et la Société Charentaise de Voirie concernant la collecte et l'évacuation des ordures ménagères.

Cet avenant porte sur l'augmentation des tarifs à compter du 1^{er} janvier 1991.

Le Conseil Municipal accepte l'augmentation de 4 % des tarifs, à compter du 1^{er} janvier 1991, portant le coût mensuel à 11 727,91 F, et autorise Monsieur le Maire à le signer (prise effet au 1^{er} janvier 1991).

□ Assurance

Monsieur le Maire présente la proposition de contrat d'assurance émise par GROUPAMA concernant le véhicule Renault Trafic 1307 RM 16. Le Conseil Municipal accepte le dit-contrat formule "Multirisques tous accidents" et autorise Monsieur le Maire à le signer.

□ Informatique École primaire

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il y a lieu de renouveler le contrat de maintenance assurée par le C.R.D.P. sur les ordinateurs de l'école primaire.

Le Conseil Municipal accepte ce contrat de maintenance pour un montant global annuel de 3 585 F. et autorise Monsieur le Maire à le signer.

□ Dancing "Le Cricket"

Monsieur le Maire présente la lettre de la SARL Pulsion demandant l'installation de son dancing "Le Cricket" sur la commune du 25 janvier 91 au 10 mars 91.

Le Conseil Municipal accepte cette demande et autorise l'installation du dancing à Mouthiers au lieu-dit "Les Chaumes", du 25 janvier 91 au 10 mars 91.

Il sera néanmoins précisé aux responsables que les autorisations seront restreintes en période estivale.

□ Ancienne école maternelle "Les Tilleuls"

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'ouverture de la nouvelle école maternelle le 7 janvier 1991.

Les bâtiments de l'ancienne école maternelle, rue de la Boème, sont donc vacants depuis cette même date. Il rappelle également qu'existent dans ces mêmes bâtiments, trois logements de fonction dont deux sont vacants et un loué à titre précaire à une personne ne faisant pas partie du corps enseignant.

Le Conseil Municipal demande à l'autorité compétente le déclassement de ces bâtiments scolaires en bâtiments communaux, décide de revoir la location des logements existants dans ces bâtiments (baux, prix...). La commission des travaux est chargée de recenser les travaux à effectuer dans les dits-logements.

Le Conseil Municipal décide enfin d'étudier la répartition des locaux restant entre les diverses associations demanderesse.

□ Paiement de travaux

Le Conseil Municipal, décide que les crédits, d'un montant de 1 500 000 F. nécessaires au paiement des travaux neufs effectués à l'école maternelle seront inscrits au budget primitif 1991 (au programme 232/112) et charge Monsieur le Receveur Municipal de régler dès maintenant les factures correspondant à ces travaux, décide que les crédits d'un montant de 10 000 F. nécessaires au paiement des mandats correspondant aux travaux d'éclairage du stade municipal seront inscrits au budget primitif 1991, et enfin, charge Monsieur le Receveur Municipal de régler dès maintenant les factures correspondant à ces travaux.

Ecole Maternelle - PORTES OUVERTES

Samedi 16 février de 14h à 16h

... une occasion offerte à tous les
Monastériens de découvrir la nouvelle
école maternelle au groupe scolaire.

M. J. C. Infos

Pour la M.J.C., Jules Berry, comme pour tout le monde, la grande affaire de ce mois de janvier, ce fut l'ouverture de la nouvelle école maternelle : des locaux y ont été prévus afin d'accueillir le centre de loisirs, locaux qu'il convient d'apprendre à utiliser, mais qui vont permettre aux animateurs de développer de nouvelles activités, se déroulant sur plusieurs jours.

Le mois de février commence par un week-end de ski, organisé les 2 et 3 : le départ pour Piau-Engaly se fera à 19 heures, devant la M.J.C. ; il est indispensable de prévoir un pique-nique. Un second week-end à la neige interviendra les 16 et 17 février, dans les mêmes conditions (pour ce dernier, il reste encore quelques places disponibles : téléphoner à la M.J.C. Jules Berry 45 67 84 38). Le retour, chaque fois, aura lieu dans la nuit de dimanche à lundi.

Le samedi 9 février, dans la salle polyvalente, à 21 heures, le **Théâtre du Cœur vert** présentera une pièce de Roger Louret : "J'ai 20 ans et je t'emmerde". Une comédie pour tout public, faite avant tout pour distraire le spectateur ; 5 actes pour débrouiller une situation sur fond de jeunesse et de débrouille.

La coupe populaire de ping-pong est devenue, au fil des temps, une véritable fête du tennis de table, à laquelle participent de nombreux joueurs, monastériens ou non : une occasion de se rencontrer, de se mesurer et de s'amuser, au sein d'une sorte de grande famille, celle d'un sport bon enfant qui, à Mouthiers, tient une place importante. La coupe populaire aura lieu le samedi 16 février et se déroulera dans la salle polyvalente en deux temps :

- à partir de 14h 30 pour les enfants ;
- à partir de 20h 30 pour les adultes (les inscriptions commenceront dès 20h).

Des coupes et de nombreux prix récompenseront les joueurs.

Le jeudi 21 se tiendra la séance mensuelle de cinéma : au programme, "Pump up the volume", un film qui a beaucoup fait parler de lui lors de sa sortie,

que certains critiques ont mis sur le même plan que "Le cercle des poètes disparus", et qui traite du mal de vivre de la jeunesse, dans une petite ville de province en Amérique.

Enfin, le dimanche 24 février Monsieur Didier Dextant présentera dans la salle d'exposition de la Maison pour tous, ses collections : pyrogènes, bouteilles à lait, étiquettes de fromages, de boîtes d'allumettes... un monde étrange et passionnant.

Samedi 16 Février

**Ping-Pong
Coupe Populaire**

Salle polyvalente

Aux collectionneurs de timbres :

**Il est toujours possible de
créer un club philatélie !**

Contactez la MJC Jules Berry au 45 67 84 38

Au Club du 3^{ème} Age

Le 11 Janvier dernier, les membres du Club du 3^{ème} Age se sont retrouvés pour partager la traditionnelle galette des Rois, commémorant ainsi la fête de l'Épiphanie. Ce fut un moment de chaleureuse camaraderie. Ce jour-là, il y avait les fidèles habitués du vendredi. Seuls manquaient les malades, mais ils ne furent pas oubliés. Étaient venus aussi ceux qu'on voit moins souvent, on était donc nombreux et l'ambiance était très amicale, plus amicale que jamais, car elle était marquée par une certaine gravité. Certes, il y eut échange de vœux, de couronnes en souvenir des Rois Mages, et coupes levées à la santé de tous. Pourtant, au fond de tous les cœurs, il y avait l'anxiété de ce qui allait se passer au Moyen Orient: : Comment les Papys et Mamys d'aujourd'hui, qui ont vécu l'épreuve de la 2^{ème} Guerre Mondiale, auraient-ils pu oublier qu'à 5 000 km beaucoup de leurs concitoyens, plus jeunes, se préparaient aux dangers et aux souffrances d'un nouveau conflit meurtrier ? On en parlait en termes discrets, mais les cœurs, tout au fond, étaient anxieux.

Cette tristesse doit nous unir encore un peu plus. C'est cela l'amitié, et les Aînés savent la vivre avec ses joies et ses peines, attentifs à tous ce qui touche leur pays, leurs compatriotes et tous les autres.

COMMUNIQUÉ

Le repas d'amitié se fera le :

**Dimanche 24 Février
au Restaurant de la Gare.**

C'est une date à retenir, et on peut s'inscrire dès maintenant.



Repas des Aînés

Le Ruraleur

• DÉCHETTERIE •

La déchetterie derrière le cimetière a beaucoup de succès !

A tel point que les cases se remplissent vite.

Malheureusement, les quelques règles affichées ne sont pas toujours respectées. On trouve du verre dans le fer, des gravats dans les déchets divers, mais on trouve aussi ce qui est interdit, des ordures ménagères et des animaux morts, ou même des déchets d'os et de viande. Si cela continuait, nous serions obligés de ne l'ouvrir qu'à des heures bien déterminées, de façon à assurer une surveillance.

Un peu de civisme, SVP !

Malgré cette déchetterie, on trouve encore des dépôts sauvages au bord des routes ! Comment expliquer un tel comportement !

Les poubelles sont ramassées lundi matin et vendredi matin. Il est inutile de les sortir 48 h à l'avance au grand flair des chiens.

A propos des chiens, il n'est pas autorisé de les laisser divaguer. Il n'est pas non plus autorisé d'aller leur faire leurs besoins dans la cour de l'ancienne école maternelle (ni dans la nouvelle, d'ailleurs !).

• ASSAINISSEMENT •

Les jours de pluie, les stations de pompage débordent. Ce qui prouve que malgré le règlement, des descentes d'eaux de pluie sont branchées sur le réseau.

Un contrôle sera effectué. Gare aux contrevenants !

FRANCE TELECOM

• COMMUNIQUÉS •

Fonctionnement des lignes de télécommunications aériennes établies sur le domaine public : Proximité de plantations ou végétation en saillie.

L'exploitant Automne de Droit Public FRANCE TELECOM dans le cadre de ses missions de service public dispose comme par le passé du bénéfice des textes contenus dans le Code des postes et Télécommunications et en particulier de l'Article 65-1 introduit par l'Article 4 de la loi n° 84.939 du 23 Octobre 1984.

Il concerne les élagages des plantations débordant sur le domaine public emprunté par les installations de télécommunications.

Ainsi, aussi souvent que nécessaire, les propriétaires, fermiers ou leurs représentants, riverains de la voie publique, sont tenus d'élaguer les plantations gênant la construction ou compromettant le fonctionnement des lignes de télécommunications empruntant le domaine public.

FRANCE TELECOM après constat de non respect de cette obligation, pourra contraindre par les moyens de son choix, à l'exécution des travaux ou à leur financement si la sécurité et la fiabilité des ouvrages sont en cause.

Dérangements causés aux lignes de télécommunications par les plombs de chasse :

L'avancée de la saison de chasse 90/91 permet d'ores et déjà de dresser un sombre bilan en matière de dégâts causés aux lignes de télécommunications par les plombs de chasse. En effet, depuis la mi-septembre 1990, on dénombre environ 80 interventions pour réparer ou reconstituer des artères téléphoniques aériennes touchées par des chasseurs. L'inconscience des auteurs n'est plus à démontrer, à tel point que plusieurs plaintes contre X ont été déposées auprès des Gendarmeries dont dépendent les communes sur lesquelles les incidents ont été relevés.

Outre la perturbation ou l'interruption du service occasionné par de tels actes, ce sont plus de 200 000 F qui ont été investis pour les réparations compromettant à terme la qualité du service que chaque client de FRANCE TELECOM est en droit d'attendre. D'autres dérangements plus difficilement détectables aujourd'hui

se manifesteront au fil du temps générant d'autres désordres aux conséquences difficilement mesurables.

Messieurs les Présidents des sociétés de chasse couvrant les territoires sur lesquels ont été localisés les dégâts ont reçu la facture des travaux de réparation. Certains en toute bonne foi ont convenu de la "maladresse" de leurs sociétés et se sont acquittés de ces factures. De trop nombreux autres sont restés muets ou ont feint d'ignorer, certains enfin se sont offusqués que FRANCE TELECOM puisse demander réparation. Combien se sont posé la question qu'une vie pouvait être suspendue à un appel téléphonique ou que de la continuité d'une liaison pouvait dépendre le fonctionnement de biens collectifs : réservoirs d'eau, centres de secours, institutions... ?

Je crois qu'il y a urgence d'enrayer un phénomène qui malgré des efforts et des campagnes croît chaque année. C'est pourquoi je souhaite que vous puissiez, au sein de votre commune, relayer le plus largement possible le message de FRANCE TELECOM qui invite tous les chasseurs à redoubler de civisme vis à vis des infrastructures indispensables à tous.

Ils ne pourront ainsi que redonner toute sa noblesse à cet ancestral divertissement qu'est la chasse.

Monsieur le Maire a reçu ces deux lettres de FRANCE TELECOM. Merci de bien vouloir suivre les propositions qu'elles contiennent.

• VTT •

Samedi 9 Mars et
Dimanche 10

3^{ème} Boucle de la
Boème

Ouverte à Tous

Organisée par :
Transbaïkane et MJC Jules Berry



"J'ai 20 ans et je t'emmerde"
par
le Théâtre du Cœur Vert
• Samedi 9 Février •
Salle Polyvalente - 21 heures

EXPOSITION

Collections de M. Didier DEXANT

• Dimanche 24 Février •
MAISON POUR TOUS

Le Conseil Local FCPE des Parents
d'Élèves de Mouthiers remercie vive-
ment tous ceux qui par leur partici-
pation ou leurs dons ont contribué
au succès de son LOTO.

Le prochain
bulletin

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du Sporting Club de Mouthiers
(Tennis - Foot - Sport scolaire)



■ Vendredi 15 Février ■

à partir de 20 h 30 - Salle de la Mairie

Les Associations concernées sont invitées à participer à cette Assemblée, ainsi que toute personne intéressée par une responsabilité au sein du S. C. M.

Actuellement : **Président** : M. Gilles PLOQUIN,
Secrétaire : M^{me} Eliette DEDIEU, **Trésorier** : M. Alain COMBEAU

- ANNONCE -

A vendre Machine à écrire OLIVETTI Mécanique Linea 98.
Très bon état 400,00 Frs - ☎ 45 67 98 97

CALENDRIER DES FÊTES

Février

Sam. 2 Dim. 3 Week-End de Ski (MJC)
Dimanche 3 Repas des chasseurs
Samedi 9 Théâtre (MJC)
Vendredi 15 A. G. du S.C.M. (Toutes sections)
Samedi 16 Coupe Populaire Ping-Pong (MJC)
Sam. 16 Dim. 17 Week-End de Ski (MJC)
Jeudi 21 Cinéma (MJC)
Samedi 23 LOTO du football
Dimanche 24 Exposition (MJC)

Mars

Sam. 9 Dim. 10 VTT Boucle de la Boème
(MJC Transbaïkane)
Samedi 16 - Carnaval
- Don du sang (le matin)
Jeudi 21 Cinéma (MJC)
Samedi 23 A. G. de la MJC



SAMEDI 23 FÉVRIER 1991

à 20H 30 - à la Salle des Fêtes -

SUPER LOTO DU FOOTBALL

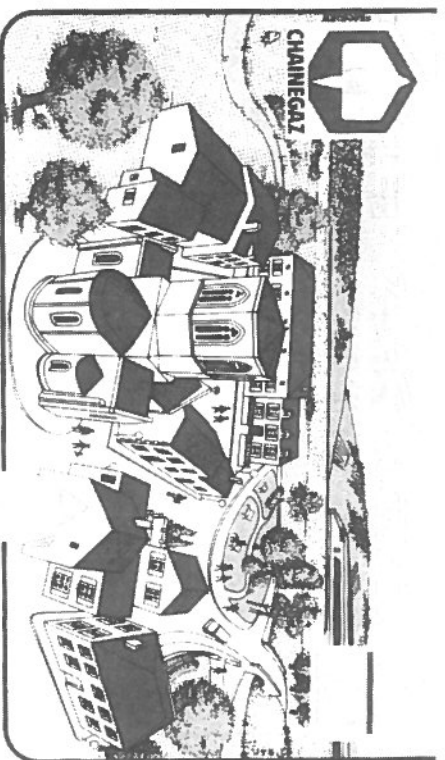
organisé par le Sporting Club de MOUTHIER

• Nombreux lots à gagner •

Super chaîne HI -FI, 4 jambons, Panières d'huitres, Survêtement,
Radio-réveil, Cafetière, K-Way, Ballons, etc. - BUVETTE -

Il paraîtra début Mars. Les articles et annonces des associations et particuliers devront être déposés à la mairie avant le 20 Février.

Rappelons que les annonces concernent les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (jusqu'au 10 Avril pour le n° de Mars par exemple). On évite ainsi les problèmes dus à d'éventuels retards de parution.



LE GAZ NATUREL ARRIVE A MOUTHIERS

L'ENERGIE NATURELLE

1^{er} Salon du Chauffage

SPECIAL GAZ DE FRANCE - CHAINEGAZ

Du 9 au 16 février 1991, de 10h à 19h
(sauf le dimanche)

A LA MAISON POUR TOUS - MJC - PLAGE DE LA GARE - MOUTHIERS SUR BOËME

- PRÉSENTATION :**
- de Maquettes et de Techniques Nouvelles
 - de Techniques de Chauffage Performantes
 - d'Offres Exceptionnelles

Venez vous renseigner - ENTREE LIBRE -

L'AVENIR SE CONSTRUIT AVEC LE GAZ NATUREL

**EDF
GDF**

CECILE FORGERON

TOUTES ASSURANCES

Grand-Rue

16440 MOUTHIER-SUR-BOËME

Tél. : 45 67 82 85

**RADIO - TÉLÉVISION
ÉLECTRO-MÉNAGER
ÉLECTRICITÉ - DÉPANNAGES**

J.-P. MANANT

16440 Mouthiers-sur-Boème

Tél. : 45 67 92 44

**FOURNITURES CERCUEILS
TRANSPORTS TOUTES DISTANCES
TOUTES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES**

JOBIT J.-P.

Pompes funèbres - Articles funéraires

LA COURONNE Tél. : 45 67 49 21

MOUTHIERES Tél. : 45 67 93 03

Entreprise S. SIMÉONI

Maçonnerie - Couverture

Carrelage

Neuf et Rénovation

Plans - Devis

Le Brisset . 16440 Mouthiers

Tél. 45.67.92.26

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
FER BOIS P.V.C ISOLATION
LAMBRIS PARQUET CARRELAGE
DALLAGE**

JAMES RICHON

Zone d'emploi

16440 MOUTHIERES

Tél. 45 67 85 06

Dans votre commune

Chaussures

DEDIEU

ACHETEZ A MOUTHIERES

Choix, prix et qualité

Tél. : 45 67 92 06

Peter RAMM

Menuiserie - Charpente - Echaufaudage

16440 MOUTHIERES - Tél. 45 67 84 60



Garage **MANON Christian**
AGENT RENAULT

La Croix Ronde - 16440 Mouthiers sur Boème

☎ **45 67 92 02**

- Réparation toutes marques
- Prêt de véhicule pour toute intervention importante.

PiC et PAC

mon nouveau marché

Rue de l'Église

MOUTHIERES

Tél. : 45 67 85 67